

espace réservé à Réseau31

## 1 CONTACT (\*= cocher la ou les mentions) ?

n° abonnement :

Je soussigné(e)\*, Madame Monsieur,

Raison sociale (pour les professionnels) :

Autre :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

N° SIRET :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Demeurant au n° :

Rue :

Bâtiment :

Étage :

N° appt/lot :

Code postal :

Commune :

Agissant en qualité de\* :

locataire

propriétaire

## 2 ABONNEMENT (\*= cocher la ou les mentions) ?

Souscription de l'abonnement\* : eau potable assainissement | Date effet du contrat :

A l'adresse suivante :

Code postal :

Commune :

Il sera destiné au domaine de\* :

habitation

agricole

soin à la personne

industriel

enseignement

commerce / services

santé (établissement, particulier, professionnel)

la petite enfance

autre :

## 3 ADRESSE D'EXPÉDITION DES FACTURES (à remplir si différent du lieu desservi) ?

N° :

Rue :

Bâtiment :

Étage :

N° appt/lot :

Code postal :

Commune :

## 4 COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE (informations obligatoires si vous êtes locataire) ?

Madame Monsieur Raison sociale :

N° SIRET :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mobile :

Courriel :

Demeurant à l'adresse :

Code postal :

Commune :

## 5 ÉLÉMENTS À FOURNIR (\*= cocher la mention) ?

N° de compteur :

Index du compteur lors de la souscription :

Vous êtes **locataire** : merci de fournir une **copie de votre état des lieux\***

Vous êtes **propriétaire** : merci de fournir une **copie de l'attestation de vente\***

Vous êtes un **professionnel** : merci de fournir un **extrait Kbis\***

Index à relever → 0 0 1 5 2 0 5 <sup>m<sup>3</sup></sup>

### 🚰 Délivrance du service :

Je souhaite bénéficier des services fournis à compter de la date d'effet telle que définie ci-dessus. Je m'engage à une consommation d'eau sobre et respectueuse de l'environnement. Je, soussigné(e), m'engage à me conformer aux prescriptions du Règlement du Service de l'Eau disponible depuis l'adresse web :

[www.reseau31.fr/presentation/notre-organisation/reglements](http://www.reseau31.fr/presentation/notre-organisation/reglements)

Fait à

Le

Signature abonné(s) ?



Signature du responsable du service facturation des abonnés

# INFORMATIONS CONTRACTUELLES

## VOTRE CENTRE D'EXPLOITATION

Pour tout problème de paiement, contactez  
la PAIERIE DÉPARTEMENTALE, 15 place Occitane, 31039  
TOULOUSE CEDEX 9, joignable au 05 34 26 52 00.

## CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉTRACTATION

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux relatifs aux services fournis. L'usager qui souhaite exercer son droit de rétractation alors que l'exécution du contrat a commencé, à sa demande expresse, sera tenu au paiement des montants correspondants au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.

Formulaire de rétractation disponible sur notre site internet, à l'adresse : [www.reseau31.fr/services-en-ligne/abonnement](http://www.reseau31.fr/services-en-ligne/abonnement)

## VOS FACTURES SE COMPOSENT

- d'une part fixe comprenant l'entretien et l'amélioration des ouvrages, des réseaux et des compteurs,
- d'une part variable proportionnelle à votre consommation,
- des redevances de l'Agence de l'Eau :
  1. la redevance pour pollution domestique pour les factures d'eau potable,
  2. la redevance pour modernisation des réseaux de collecte pour les factures d'assainissement collectif,
  3. la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau dans les territoires pour lesquels la ressource en eau est déficitaire.

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Syndical de Réseau 31. Les redevances de l'Agence de l'Eau sont fixées annuellement par le conseil d'administration de l'Agence. Le détail de tarifs en vigueur est disponible pour chaque commune sur le site internet : [www.reseau31.fr/presentation/notre-organisation/tarifs](http://www.reseau31.fr/presentation/notre-organisation/tarifs)

Pour toute réclamation sur le bien fondé de vos factures, vous disposez d'un délai de 2 mois à compter de la réception, pour envoyer votre réclamation auprès du service facturation de Réseau31.

## MODALITÉS DE PAIEMENT

Vous pouvez régler votre facture :

- Par TIP : talon joint sur votre facture ;
- Par internet en vous connectant sur : [www.reseau31.fr/services-en-ligne/payer-votre-facture](http://www.reseau31.fr/services-en-ligne/payer-votre-facture)
- Par virement bancaire sur le compte de la Paierie Départementale ;
- Par chèque à l'ordre du Trésor Public ;
- En numéraire dans toutes les trésoreries, muni de votre facture.

## CONDITIONS ET MODALITÉS DE RÉSILIATION

Tout abonnement souscrit court jusqu'à sa résiliation. Afin de procéder à l'enregistrement de la résiliation de votre contrat, vous devez compléter le formulaire de demande de résiliation de contrat et fournir les justificatifs nécessaires.

Ce document est disponible sur notre site internet : [www.reseau31.fr/services-en-ligne/abonnement](http://www.reseau31.fr/services-en-ligne/abonnement) ou auprès de votre centre d'exploitation.

## QUELQUES RÈGLES SIMPLES

En souscrivant un abonnement au service d'eau potable, l'abonné s'engage à respecter les règles d'usage de l'eau et les conditions d'utilisation des installations mises à disposition.

- Ces règles interdisent notamment, à l'abonné de modifier les dispositions du compteur, d'engêner le fonctionnement, d'en briser les cachets en plomb ou les bagues anti-fraude ; de porter atteinte à la qualité sanitaire du réseau public, en particulier par les phénomènes de retour d'eau, de relier les installations hydrauliques raccordées au réseau public et des installations alimentés par une eau d'une autre provenance (puits, forage...);
- Sur le tracé du branchement, le terrain ne doit pas être encombré afin de faciliter l'accès aux accessoires du branchement, en cas de nécessité ;
- Les niches à compteur doivent obligatoirement être maintenues dégagées et propres ;
- La protection contre le gel et le maintien en état de propreté des niches à compteur, incombent à chaque usager ;
- Aucune modification sur la configuration d'un branchement ne doit être entreprise par l'usager. Seuls, les agents du Syndicat sont habilités à réaliser ces interventions après que la demande en ait été faite par l'intéressé.

## TRAITEMENT DE VOS DONNÉES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des informations sont les agents techniques et administratifs de Réseau31 dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant les services de la paierie départementale. Vos données seront conservées pour la durée de votre relation contractuelle avec Réseau31, augmentée le cas échéant des délais de recours.

Sauf mention contraire, l'ensemble des champs du formulaire sont obligatoires pour traiter votre demande. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement européen relatif à la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Réseau31.